

sera **baktipur direct**

FR Information mode d'emploi
sera baktipur direct ad us. vet., pastilles

Composition

Nifurpirinolum 27,6 mg

Excipients pro Compresso ad 1 g

Indications

- Infections bactériennes internes (bactéries à Gram positif et à Gram négatif) Symptômes : des mouvements vacillants, coloration foncée, manque d'appétit, hydropisie (abdomen gonflé, écailles hérissées, yeux exorbités)
- Pourriture bactérienne de la bouche et des nageoires, maladie *Columnaris* Symptômes : couches cotonneuses dans la région de la bouche, des bordures blanches des nageoires jusqu'à ce que les nageoires s'effilent et se décomposent
- Blessures et lésions externes

Contre-indications/Effets indésirables

sera baktipur direct n'est pas toléré par les invertébrés (p. ex. coraux, échinodermes) dans les aquariums d'eau de mer. Traiter les poissons malades exclusivement dans un récipient séparé. Si vous constatez des effets indésirables, en particulier ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament vétérinaire n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire ou votre pharmacien.

Espèces cibles

Médicament pour toutes les espèces de poissons d'ornement contre les infections bactériennes internes et externes, pour l'eau douce et l'eau de mer. Pastilles à ajouter à l'eau de l'aquarium.

Posologie pour chaque espèce, voie(s) et mode d'administration

Ajouter 1 pastille pour 50 litres d'eau de l'aquarium. Bien aérer l'aquarium pendant le traitement et ne donner que de petites quantités de nourriture. Couper le système de fertilisation au CO₂ et les lampes UV, ne pas filtrer à travers du charbon actif. Effectuer un changement partiel de l'eau, au moins tous les deux jours, ensuite rajouter **sera baktipur direct**, en fonction de la quantité de l'eau changée. Effectuer le traitement pendant 7 jours sans interruption ou plus longtemps si nécessaire. Nous recommandons une filtration à travers le **sera super carbon** pour 24 h après le

traitement, pour éliminer totalement les résidus de médicament. Au cas où la maladie aurait continué à évoluer, nous recommandons d'utiliser **sera baktopur direct** en cure intensive. A cet effet, dissolvez 1 pastille **sera baktopur direct** dans un récipient de 2 litres (p. ex. une petite cuvette en plastique), que vous avez rempli au préalable avec de l'eau de l'aquarium. Placez les poissons malades dans ce bain pendant 30 minutes, puis remettez-les dans l'aquarium. Continuez à administrer le traitement dans l'aquarium, à dose normale. Éliminez les résidus de la solution de cure intensive à l'aide d'une filtration par **sera super carbon** et jetez la solution de cure intensive.

Conditions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants. Conserver à température ambiante (entre 15°C et 25°C). Protéger de la lumière. Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption figurant après la mention « A utiliser avant le ».

Mises en garde particulières

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal : Ne pas utiliser sur des animaux destinés à la consommation. Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux : Médicaments pour animaux. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les muqueuses. Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions : Ne pas combiner avec d'autres produits de traitement.

Précautions particulières pour l'élimination des médicaments vétérinaires non utilisés ou des déchets dérivés de ces médicaments

Jeter les pastilles périmées et le charbon actif usagé dans les ordures ménagères. Ne pas jeter dans les égouts.

Date de la dernière notice approuvée

17 avril 2024

Informations complémentaires

Boîtes de 8 et de 24 pastilles

Code ATCvet : QJ01XE91

Catégorie de remise D : remise sans ordonnance, sur conseil spécialisé

Swissmedic 69827

Autorisé sur annonce.

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché mentionné ci-dessus.